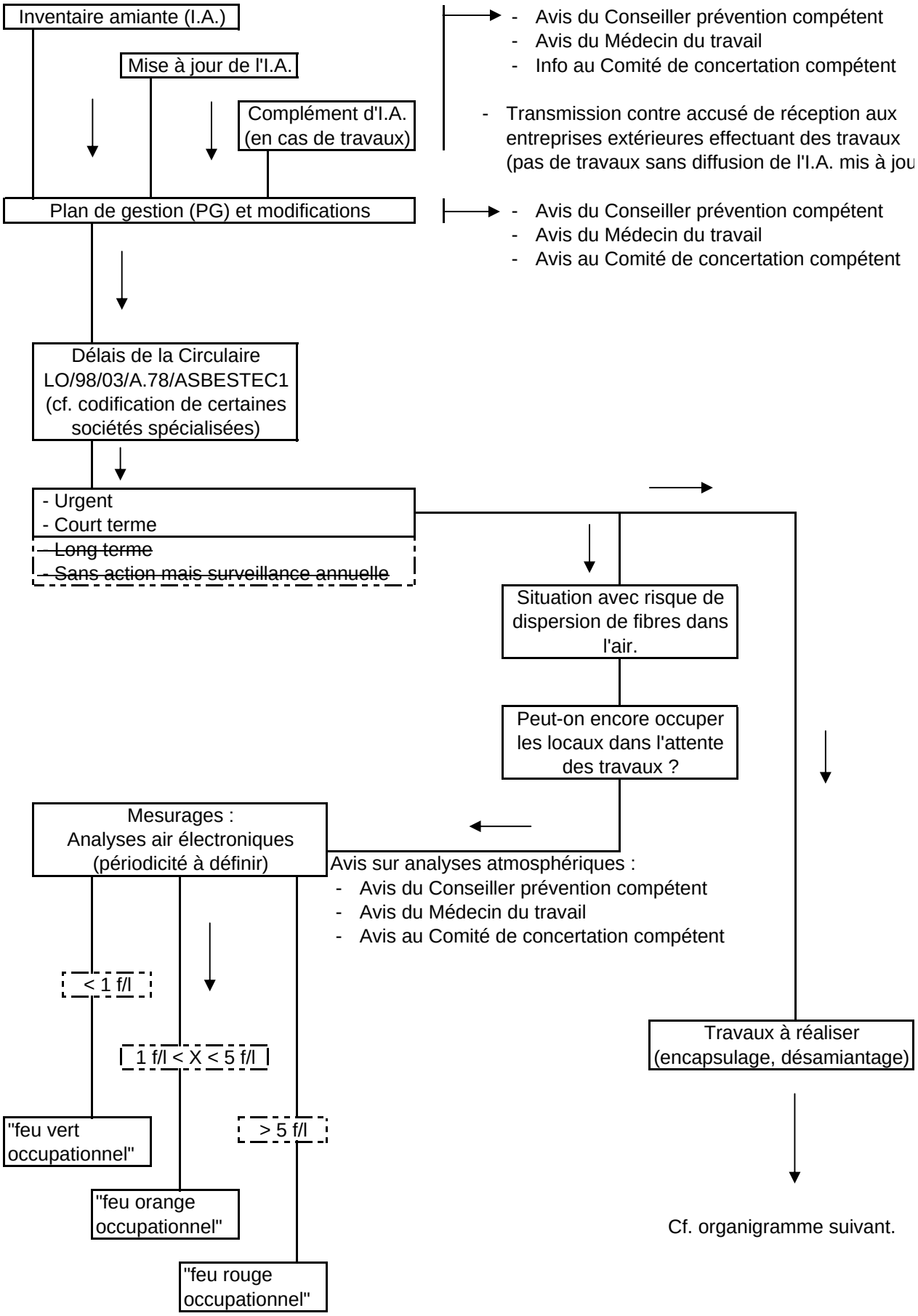
Inventaire amiante (I.A.)
Mise à jour de l'I.A.
Complément d'I.A. (en cas de travaux)
- Avis du Conseiller prévention compétent
- Avis du Médecin du travail
- Info au Comité de concertation compétent
- Transmission contre accusé de réception aux entreprises extérieures effectuant des travaux (pas de travaux sans diffusion de l'I.A. mis à jou
Plan de gestion (PG) et modifications
- Avis du Conseiller prévention compétent
- Avis du Médecin du travail
- Avis au Comité de concertation compétent
Délais de la Circulaire LO/98/03/A.78/ASBESTEC1 (cf. codification de certaines sociétés spécialisées)
- Urgent
- Court terme
- Long terme
- Sans action mais surveillance annuelle
Situation avec risque de dispersion de fibres dans l'air.
Peut-on encore occuper les locaux dans l'attente des travaux ?
Mesurages : Analyses air électroniques (périodicité à définir)
Avis sur analyses atmosphériques :
- Avis du Conseiller prévention compétent
- Avis du Médecin du travail
- Avis au Comité de concertation compétent
< 1 f/l
1 f/l < X < 5 f/l
> 5 f/l
"feu vert occupationnel"
"feu orange occupationnel"
"feu rouge occupationnel"
Travaux à réaliser (encapsulage, désamiantage)
Cf. organigramme suivant.